

Devoir surveillé n°2	Date : 28/11/2018
Matière : Comptabilité et mathématiques financières	Coefficient : 6
Branche : Sciences de Gestion Comptable	Filière : S.G.C
Professeur : H-YACHMI	Durée : 2 Heures

Vous êtes employé comme aide comptable par l'entreprise « **AGZAL SARL** ». Vous intervenez dans le cadre du traitement des **travaux de fin d'exercice 2017**, le comptable vous remet les documents et informations suivants :

Document n°1 : Informations relatives à certaines immobilisations amortissables

Immobilisations	Valeur d'entrée	Date d'entrée	Durée de vie	Mode d'amortissement	Cumul d'amortissements au 31/12/2016	Cession
Matériel informatique	450 000	04/02/2012	5 ans	Dégressif	445 896	-
Mobilier de bureau	100 000	05/07/2012	5 ans	Constant	90 000	Cédé le 15/09/2017

Document n°2 : Informations relatives aux provisions :

1. Fonds commercial :

Suite à l'installation d'un concurrent dans le voisinage de l'entreprise, les responsables craignent une baisse du chiffre d'affaires. Selon l'expert-comptable, une dépréciation **non courante** du fonds commercial d'un montant de 300 000 DH est envisageable.

2. État des créances clients (TVA au taux de 20%)

Clients	Créances TTC au 01/01/2017	Règlements au cours 2017	Provisions 2016	Observations 2017
FADILI	72 000	24000	6 000	L'entreprise espère récupérer 38 400 DH de la créance.
IBRAHIMI	74 400	-	60%	Aucun espoir de recouvrement
RIZKI	54 000	-	-	Récupération probable de 75% de la créance

3. État des titres

Nature	Nombre	P.U.A	Cours 31/12/2017	Provisions 31/12/2016	Cession au 30/12/2017	
					Nombre	Prix Unitaire
T.P	400	300	270	4 000	-	-
T.V.P	1 000	350	345	1.50 DH par action	800	352

Remarque :

- Commissions bancaires: 253 DH (T.T.C). TVA au taux de 10% ;
- **Aucune écriture n'a été passée par le comptable.**

4. Stocks :

a. Extrait de la balance après inventaire au 31/12/2017 :

N° de compte	Intitulé de compte	Solde débiteur	Solde créditeur
3122	Matières et fournitures consommables	18 000	

b. Information complémentaire :

Au 31/12/2017, le stock de matières et fournitures doit faire l'objet d'une provision de 25%.

5. P.P.R.C :

Au cours de 2017, l'entreprise a procédé au licenciement de certains salariés. Ces derniers ont intenté une action en justice. Le service contentieux estime le montant des indemnités, à verser dans un délai de 10 mois, à 75 000 DH.
(Charge courante)

Travail à faire :

1. Compléter l'extrait du plan d'amortissement du Matériel informatique (**Annexe n°1**) ; **(1.5pts)**
2. Calculer les dotations aux amortissements 2017 ; **(1pt)**
3. Passer au journal de l'entreprise les écritures relatives :
 - a- aux dotations aux amortissements 2017 ; **(1pt)**
 - b- à la sortie du mobilier de bureau cédé ; **justifier par les calculs ; (1.5pts)**

4. Compléter le tableau d'ajustement :
 - a- Des créances (**Annexe n°2**) ; (3pts)
 - b- Des titres (**Annexe n°3**). (3pts)
5. Passer les écritures de régularisations relatives aux :
 - a- Fonds commercial ; (1pt)
 - b- Créances clients ; (2.5pts)
 - c- Titres ; (3pts)
 - d- Stock des marchandises et sa provision ; (1.5pts)
 - e- Provisions pour risques et charges. (1pt)

Nom :

Prénom :

Annexe n°1 : Extrait du plan d'amortissement du Matériel informatique

Période	Base de calcul	Taux			Annuité	Amortissements cumulés	VNA de fin de période
		dégressif	constant	retenu			
2014	171 000	40%	32,43%				
2015		40%					
2016		40%			445896		

Annexe n°2 : Tableau d'ajustement des créances (T.V.A = 20%)

Client	Créances au 31/12/ 2017		Provisions		Créance irrécouvrable HT	Réajustements	
	TTC	HT	2017	2016		Dotation	Reprise
FADILI							
IBRAHIMI							
RIZKI							
Totaux							

Annexe n°3 : État des titres

Titres		Nombre	Provision 2017	Provision 2016	Réajustements	
					Dotation	Reprise
Titres de participation						
T.V.P	Cédés					
	Conservés					